La NEWSLETTER du CLUB-ECEF Engagement Citoyen et Fraternel Trois exigences : Citoyenneté, Caractère laïque, Fraternité N° SEPT novembre 2021

LE FUTUR DU CLUB-ECEF



Relever le défi de 2021-2022 : Passer de Think tank à Do tank

Le CLUB-ECEF recherche de nouveaux acteurs

Le CLUB-ECEF est une des rares associations qui traite du dialogue entre la République et les religions au regard de la société française. C'est à dire sur le plan du vécu de l'homme, sa relation à l'autre, à la société. Ce n'est pas une association de dialogue interreligieux.

Il s'est donné pour mission globale de **contribuer à une meilleure** intégration de chacun dans la Nation par une plus grande reconnaissance réciproque entre chacun et la Nation et entre chacun et l'autre, queles que soient son origine, sa culture, sa croyance ou mode de pensée.

Pour que cette mission fasse sens, il fallait s'assurer d'une compatibilité entre les valeurs que les religions suggèrent à leurs fidèles et les valeurs que la République demande aux citoyens de respecter. Le constat d'un haut niveau de convergence a été fait via une étude comparée, rigoureuse et scientifique, s'appuyant sur les textes fondateurs de la République et des différentes religions abrahamiques et les textes qui les éclairent. Il est transcrit dans l'ouvrage du CLUB-ECEF: « **RÉPUBLIQUE et RELIGIONS - Des valeurs communes pour une fraternité partagée** ».

Ce constat nous a engagé à un prolongement : proposer des voies pour rassembler plutôt que diviser ; pour mieux faire société en prenant en compte les évolutions de la société française dans les cinquante dernières années. Notre réflexion se concrétise aujourd'hui par des propositions d'actions entièrement instruites et prêtes, selon nous, à être mises en œuvre par les instances concernées en particulier, les préfectures, les mairies et les établissements d'enseignements publics et privés sous contrat.

Ces actions sont relatives à des rites citoyens et des rites de passage. Il s'agit (voir la Newsletter $N^{\circ}CINQ$) :

- de l'instauration d'une cérémonie de création de la famille parentale et du déploiement du parrainage civil, ce qui implique les mairies,
- d'amendements aux cérémonies de naturalisation et de citoyenneté et de révisions de leurs contenus, ce qui implique les préfectures et les mairies
- de l'instauration d'une cérémonie républicaine de rentrée scolaire et de propositions pour l'enseignement du caractère laïque de la République et du fait religieux au temps présent, ce qui implique les établissements d'enseignement publics et aussi privés sous contrat.

Elles supposent pour leurs mises en œuvre effectives, en l'attente de décisions gouvernementales, un accueil favorable des instances étatiques, au minimum pas d'opposition. Le CLUB-ECEF à cette fin a engagé et développé ses échanges avec celles-ci, notamment des cabinets ministériels (Education, Intérieur dont Citoyenneté). A titre d'exemple vous trouverez ci-après l'avis du gouvernement qui reprend notre proposition « d'instauration d'une cérémonie de création de la famille parentale et du déploiement du parrainage civil » avis émis le 13 février 2019 après travaux de l'Observatoire de la Laïcité sur cette proposition du CLUB-ECEF.

Pour que de telles mises en œuvre effectives aient lieu, il faut que des mairies, des préfectures, des établissements d'enseignement, se déclarent intéressés pour le faire à titre expérimental ou en tant que pionniers. Bien sûr le CLUB-ECEF apportera ses dossiers d'analyse et de références correspondants et son concours à chaque mise en œuvre.

Mais il faut auparavant convaincre ces instances territoriales potentiellement intéressées.

C'est là que le CLUB-ECEF a besoin de vous, comme nouvel acteur d'un CLUB-ECEF devenu un Do tank

Il s'agit de rechercher des voies d'accès à de telles instances territoriales (mairies, préfectures, établissements d'enseignements) d'en identifier et d'en convaincre certaines de faire ces mises en œuvre pionnières.

Soyez convaincus des actions proposées et intéressés par cette démarche.

Et prenez contact avec nous: club-ecef@orange.fr

Avis sur l'instauration de nouveaux rites civils et républicains L'Observatoire de la laïcité a adopté ce jeudi 13 février un avis qui formule essentiellement trois propositions: 1. L'obligation faite aux municipalités de célébrer pour les citoyens qui en font la demande le « parrainage civil et républicain » 2. L'obligation faite aux municipalités de proposer aux couples ne s'étant pas mariés, à l'occasion de la naissance de leur premier enfant, d'organiser une « cérémonie de remise du livret de famille » 3. L'obligation faite aux municipalités de proposer d'agréger le « parrainage civil républicain » à l'éventuelle organisation d'une « cérémonie de remise de livret de famille »

Propositions d'actions

Bien entendu, le CLUB-ECEF, poursuit son rôle de Think tank. Outre l'enrichissement de ses propositions d'actions, sa réflexion perdure sur plusieurs thèmes dont :

- le caractère laïque de la République et le comportement laïque du citoyen
- la responsabilisation de l'Homme au bénéfice du bien commun, entre autres suite au débat du 17 octobre « REPUBLIQUE et RELIGIONS – des évènements fondateurs : Portent-ils un message commun pour l'Homme d'Aujourd'hui »
- pourquoi et comment passer de l'enseignement du fait religieux au temps passé à l'enseignement du fait religieux au temps présent au sein de l'éducation nationale.

Vous pouvez aussi nous contacter pour intégrer ces travaux.

CLUB-ECEF EVENEMENTS MAJEURS

DEBAT 19 octobre 2021



République et Religions - Quatre évènements fondateurs Portent-ils un message commun pour l'Homme d'Aujourd'hui ?

Face à un auditoire fourni et à l'écoute, sont intervenus : Philippe Portier, Directeur d'études EPHE et professeur à Sciences Po, Haïm Korsia, Grand Rabbin de France, Jean Charles Descubes, archevêque émérite, Ghaled Bencheikh, Président de la Fondation de l'Islam de France et François Clavairoly, Président de la Fédération Protestante de France.

Il est structuré en deux parties :

- Quels messages sont portés par la DDHC 1789, le don de la Torah, le don de l'Esprit Saint, la révélation du Coran qui tous ont leur célébration annuelle : Fête nationale, Chavouot, Pentecôte, Laylat al-Qadr?
- Quelles évolutions Aujourd'hui des messages, quels partages et enrichissements mutuels?

Et comment les exploiter aujourd'hui au bénéfice de l'intérêt général et du bien commun.

Premier questionnement

Chacun des intervenants confirme que le message de l'événement fondateur au nom duquel il s'exprime, marque la libération de l'homme par une loi de responsabilisation en appelant à sa conscience, et qu'il est de portée universelle...

Ainsi, **la remise des tables de loi** à Moïse est la remise de la loi à l'humanité toute entière.

La loi met des limites qui libèrent, car ces limites ne sont pas là pour nous empêcher, mais pour nous élever en appelant à la conscience individuelle.

Dans ce cadre, le message principal est « tu aimeras ton prochain comme toimême » C'est un message de réflexivité « tu veux qu'on te respecte, respecte les autres ... »

Les tables de la loi sont indémodables en ce qu'elles inspirent toutes les pensées de tous les temps, mais exigent de ce fait d'être réinterprétées en permanence au regard de l'actualité.

Un exemple de la permanence de ce que les lois inspirent. Il est écrit (Deutéronome 28) « ta vie sera en suspens » pour celui qui achète le blé au marché. Rachi traduit ceci par « attention, ne dépendez pas pour les choses vitales d'approvisionnements non assuré ». Ceci est pleinement applicable aujourd'hui.

La Pentecôte est l'aboutissement d'un ensemble d'évènements, elle s'inscrit dans la tradition d'Israël. Elle conduit celui qui le reçoit à cette question fondamentale « que dois-je faire » pour répondre à l'espérance offerte à toute l'humanité. En retour il reçoit « une loi intérieure ». Les pratiques en sont changées : abandonnant le simple devoir d'accomplir, avec les risques de s'enfermer dans le dogmatisme, chaque jour est à réinventer dans le respect inconditionnel du prochain qu'il soit juif ou grec, esclave ou homme libre... Et pour cela l'église est sans cesse à réformer.

Durant **la Nuit du destin**. Il y a eu révélation, mais aussi souvenance et rappel. Souvenance d'une sagesse, la Torah, rappel de l'Evangile au sens de la bonne nouvelle. Le message, c'est croire en Dieu et faire le bien, croire en Dieu et aimer... On y trouve bien sûr le décalogue. Mais plus qu'une loi c'est une voix d'ordre. Et le message premier, c'est l'unité du genre humain « oh vous les gens nous vous avons créés d'un homme et d'une femme et vous avons constitués en peuples et tribus afin que vous vous entre-connaissiez ». Ce monogénisme n'est pas clonage, il y a richesse dans la diversité.

Pour la Réforme, dans le récit biblique qui remonte jusqu'au judaïsme antique, c'est que les humains ne sont pas seuls. Il y a une parole qui nous est envoyée, donnée, adressée personnellement et cette parole c'est la liberté. La liberté, par la loi qui libère donnée à Moïse, loi qui libère pour

servir. Ceci peut paraître paradoxal mais c'est l'enjeu de la vie. Ce message de liberté présent dans la tradition juive devenu chrétienne notamment par la Pentecôte mais surtout par **le Sermon sur la montagne**, représente une libération de l'esprit par rapport à tout ce qui nous opprime, c'est une libération de l'esprit et c'est un message universel.

L'évènement pour la République c'est la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** promulguée le 26 août 1789. Elle résulte de choix : refus d'un projet qui recouvrirait non seulement le champ social mais aussi celui de la spiritualité pouvant aboutir à une religion politique se substituant aux spiritualités existantes, mais aussi rupture d'avec l'ordre arbitraire voire tyrannique précédent.

La Révolution française dit : « ce qui l'emportera désormais c'est l'immanence » le pouvoir des hommes sur leur propre existence. Elle affirme le principe d'égalité et fait prévaloir la volonté humaine, passe par l'autonomie individuelle et l'autonomie collective avec les responsabilisations correspondantes. Quant au premier choix, avec la liberté de croyance et d'expression, la République permet à chacun d'être à la fois un citoyen religieux et un citoyen séculier.a

Bien que s'adressant au citoyen en français, elle a une perspective universaliste.

Deuxième questionnement

Commentant l'avènement de la République au côté des religions, François Clavairoly souligne que dès le XVIème siècle, la séparation des deux règnes, politique et religieux, était une affirmation théologique de la Réforme. Haïm Korsia rappelle un fait historique du Illème siècle qui va dans ce sens : C'est Clovis qui, ayant besoin d'être baptisé pour unifier son royaume, fait en sorte de l'être hors la présence du Pape. Jean-Charles Descubes souligne que la notion de personne est un héritage des religions, notamment juive et chrétienne, pour la République car elle ne peut exister que si il y a liberté et égalité. Philippe Portier confirme ces points, en indiquant que s'il y a aujourd'hui démocratie et République, c'est parce qu'il y avait avant des religions qui ont distingué les deux règnes, dans la conscience de l'homme.

Point fondamental rapporté par François Clavairoly : c'est suite au discours du pasteur Rabaud Saint-Etienne qui refusait la simple tolérance, que c'est la liberté de croyance, dans le respect de l'ordre publique, qui a été inscrite dans la DDHC.

On n'a donc pas à choisir d'être républicain ou religieux, chacun étant avant tout républicain comme le rappelle nombre des intervenants. Ce qui permet d'être à la fois un citoyen séculier et un citoyen religieux comme dit Philippe

On passe ainsi, comme ajoute Philippe Portier, d'une loi de Dieu l'emportant sur toute loi humaine à une acceptation de la diversité où la loi protège la foi, tant que la foi ne prétend pas dicter la loi comme rappelle Ghaleb Bencheikh. Plusieurs intervenants soulignent qu'une société c'est un culte et des rites avec des tribus pour les porter.

Sur les évolutions que ceci entraine pour les religions, deux spécifiques sont explicitées. Philippe Portier rappelle que si le pape Pie IX promulgue en 1864 le Syllabus errorum, qui condamne les principes de modernité dont la liberté, Pie XII conduit Vatican II à la déclaration Dignitatis humanae qui réfute le Syllabus errorum en affirmant la liberté de conscience. Ghaleb Bencheikh rappelle que le « fait islamique », dont on voit les effets aujourd'hui, est une lente construction commencée au XIX siècle, soit bien après le fait coranique explicité ci-avant dont il s'éloigne. Il considère que le contact avec la République permettra de revenir à l'intégrité du message premier dont il cite notamment « croit qui il veut, ne croit pas qui veut ».

Concernant les enrichissements mutuels entre République et religions, se sont particulièrement exprimés Jean-Charles Descubes et Philippe Portier.

Ils considèrent l'un et l'autre que le politique ne peut pas tout couvrir, tout absorber et que les religions, bien, que sans pouvoir politique, peuvent enrichir la réflexion politique, donc la République, en particulier dans l'élaboration des lois.

François Clavairoly considère que ceci va déjà dans l'intérêt général. Il ajoute que les instances religieuses et les croyants par leurs actions font progresser la République et la société notamment en ce qui concerne la solidarité, la fraternité et cite en particulier l'égalité homme/femme.

Philippe Portier souligne que dans l'évolution des textes concernant les droits de l'homme, au-delà de la DDHC, les apports des religions ont été significatifs pour les droits sociaux, les droits des minorités, jusqu'à, comme l'a écrit le Conseil Constitutionnel en 1994, le droit de préservation de la personne humaine face aux évolutions biotechnologiques et dans un environnement sain. Tout ceci converge vers le bien commun.

Le CLUB-ECEF

Il y voit la confirmation de son analyse interne ayant conduit à identifier

comme messages au moment de chacun des évènements : la libération de l'homme par la loi et sa responsabilisation par appel à sa conscience, de plus, tous avec perspective d'universalité.

Il y reçoit des développements sur les évolutions convergentes et l'enrichissement mutuel de la République et des religions de par la cohabitation République et religion, chacune dans son espace et permettant à chacun d'être républicain et à tous d'avoir sa spiritualité.

Ce sont des apports à ses réflexions sur le caractère laïque de la République et le comportement laïque du citoyen et ça renforce son choix de propositions d'actions sur les rites citoyens et de passage.

Par contre, il n'y a pas eu d'apport sur le comment exploiter ces convergence et enrichissements mutuels au bénéfice d'une meilleure intégration de chacun dans la Nation et de sa responsabilisation pour le bien commun. (Boutons vers site : ???)

INSTANCES ETATIQUES



PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE - CITOYENNETE et LAÏCITE

Volet Organique au sein des Ministères

Ce volet organique, induit par la loi confortant le respect des principes de la République, promulguée le 24 août 2021, concerne deux ministères : Ministère de l'intérieur et Ministère de l'éducation nationale.

Ministère de l'intérieur

En juillet 2020, au sein du Ministère de l'intérieur, a été créé le Ministère délégué, chargé de la citoyenneté.

Après l'instauration, mi-juillet 2021, du Comité interministériel de la laïcité, visant au respect et à la protection de notre modèle de laïcité qui concilie l'exercice des libertés individuelles avec l'exigence de cohérence républicaine (points abordés dans la Newsletter N° SIX de fin septembre), a été créé, début octobre, le **Bureau de la laïcité**, rattaché au Ministre de l'intérieur sous l'autorité du premier ministre.

Il est chargé, comme l'était l'Observatoire de la laïcité, structure indépendante, dissoute le 5 juin 2021, de conseiller le gouvernement en matière de laïcité.

Lors de son inauguration par la Ministre déléguée, chargée de la citoyenneté, celle-ci a notamment déclaré « Le temps n'est plus à l'observation mais à la laïcité en action » puis « Pour la première fois en France, sur le modèle du Bureau des cultes du Ministère de l'intérieur, nous aurons une administration chargée de la laïcité ».

Ministère de l'éducation nationale

En janvier 2018, était mis en place le Conseil des sages de la laïcité, chargé de « *Préciser la position de l'institution en matière de laïcité et de faits religieux » et « Exercer une mission de conseil quant aux méthodes et aux pédagogies »*

Le Ministre de l'éducation nationale a mis en place, mi-octobre 2021, un cercle de réflexion, mais aussi d'action, dénommé **Laboratoire de la République**. Pour le Ministre, il est « *Destiné à remporter la bataille des idées »*, le ministre ayant déclaré « *II y a une attractivité du modèle républicain. L'humanisme et l'universalisme ne sont pas des valeurs à mettre au rebut de l'histoire* ».

Pour gagner cette bataille des idées, humanisme et universalisme, sont à défendre face à la montée, au sein de notre société :

- du « wokisme », et donc combattre toutes les discriminations et ne pas accepter la fragmentation de l'unité républicaine (toutes les minorités, le communautarisme, l'individualisme, etc.),
- de la « Cancel culture » et donc montrer que la République est toujours d'actualité et n'est pas un concept dépassé.

Pour ce faire, des commissions vont travailler selon les quatre axes

définissant la République dans notre Constitution : indivisible – démocratique – laïque – sociale. Des premiers résultats sont attendus avant l'élection présidentielle d'avril 2022.

Le CLUB-ECEF face à ces évolutions

Le CLUB-ECEF se réjouit que ces créations, accompagnées des déclarations prononcées lors de leurs mises en place et des objectifs globaux alors fixés.

Cet ensemble converge avec ses propres réflexions et propositions d'actions. En particulier, avoir dans un même ministère un bureau de la laïcité et un bureau des cultes signifie qu'il est considéré que la religion doit être un contributeur aux caractères indivisible et laïque de la République et que le droit à la liberté de conscience, reconnu à chaque citoyen, lui crée le devoir lié à cette liberté pour l'autre citoyen.

Avec cet environnement, le CLUB-ECEF combat toute discrimination et prône le respect et l'acceptation de l'autre quelles que soient son origine, sa culture, sa religion... sous réserve de non illégalité, le CLUB-ECEF combat tout communautarisme (dans le sens séparatisme), individualisme, repli identitaire...

Le CLUB-ECEF défend humanisme et universalisme en montrant que République et Religions portent des messages communs, dont de libération de l'homme et de sa responsabilisation pour le futur de notre société, comme explicité:

- dans le débat du 19 octobre 2021 « REPUBLIQUE et RELIGIONS -Quatre évènements fondateurs : Portent-ils un message commun pour l'Homme d'Aujourd'hui »
- dans l'ouvrage « REPUBLIQUE et RELIGIONS. Des valeurs communes pour une fraternité partagée » paru aux Editions Eyrolles en avril 2019

Les réflexions et propositions d'actions que le CLUB-ECEF a instruites avec ces bases sont de nature à pouvoir contribuer aux travaux de ces deux nouvelles instances.

Propositions d'actions

PARTENAIRES ET CORRESPONDANTS



Evénements/Textes confirmant la convergence des valeurs République et Religions

Pour le CLUB-ECEF, le chemin vers une meilleure reconnaissance réciproque entre chacun et la République et entre chacun et l'autre, passe par les convergences des valeurs des religions avec celles de la République sur le plan du « vécu », et entre les valeurs des religions elles-mêmes sur ce même plan du « vécu ».

Le CLUB-ECEF avait ainsi décidé de consacrer à partir de la Newsletter TROIS une rubrique à des textes ou évènements illustrant ce chemin mais aussi parfois le contredisant. Depuis et jusqu'à la Newsletter SIX, huit évènements ont été présentés, tous interreligieux

Pour le CLUB-ECEF, cette rubrique doit aussi comporter des évènements illustrant ce même chemin entre une religion et la République, quand la République y est présente à son plus haut niveau. C'est le cas dans la présente Newsletter, avec l'objectif de poursuivre, quand il y aura matière.





Le Président Emmanuel Macron à la rencontre des protestants

L'évènement retenu ici, est le dîner du 26 Octobre 2021 au Cercle de l'Union Interalliée, organisé par la Fédération Protestante de France et l'association « Cercle Charles Gide – Protestants pour une économie responsable ». Ce dîner axé sur le thème de l'économie sociale et solidaire réunissait quelque 250 personnalités issues du monde protestant avec, comme invité d'honneur, le Président de la République Emmanuel Macron. Etaient également présent le Ministre de l'intérieur et des représentants des cultes catholique, juif et musulman.

Ainsi, quatre ans après avoir encouragé, à l'occasion de la célébration des 500 ans de la Réforme, les protestants à être la « vigie de la République » le Président se joignait à nouveau à eux pour une soirée qui entendait promouvoir « l'esprit d'entreprise et de responsabilité ».

Le Pasteur François Clavairoly, Président de la Fédération Protestante de France, a entendu souligner la nécessité de veiller au partage des richesses. Il a rappelé : « Le protestantisme trouve sa place dans la République, et la République trouve dans le protestantisme une ressource, un encouragement, un aiguillon acéré et je l'espère aussi un souffle », et souligné que « le protestantisme est l'un des nombreux acteurs attachés à la construction de la société (...) à sa croissance qualitative, à son adaptation aux mutations profondes qui en modifient bien des aspects, dans un monde globalisé, incertain, et à bien des égards dangereux » Il a ajouté que la volonté des protestants est de « rester attentifs aux détresses, aux injustices, aux dysfonctionnements », mais aussi aux souffrances liées à cette création de richesses, à ces transformations. Isabelle Richard, Présidente de la Fédération de l'Entraide Protestante, a ajouté le souhait de développer une synergie associations-entreprises : « Le monde associatif est une des perles de notre pays, il est complémentaire du service public et il convient de le soutenir ».

Le chef de l'Etat a répondu, après avoir salué le rôle joué par les associations protestantes, que sa fonction lui imposait le souci de porter une vision collective. Il a dit constater que l'un des grands problèmes de la société d'aujourd'hui est qu'elle n'a plus de grand récit commun. « Nos sociétés démocratiques post-modernes ne se sont pas sécularisées, mais elles sont sorties d'un grand récit qui était religieux. Le XXème siècle a connu d'autres grands récits, après le grand récit émancipateur, le grand récit des totalitarismes et nous avons collectivement pensé que la fin des totalitarismes passait par la fin des grands récits (...). Et je suis bien obligé de constater que nous sommes collectivement assez malheureux de ne plus avoir de grands récits parce que nos compatriotes sont confrontés à la petitesse des petits récits ».

Alors, comment rebâtir ces grands récits collectifs qui ne soient pas des récits totalitaires. Le Président a assuré que son rôle consiste à expliquer chaque jour aux Françaises et aux Français les raisons qu'ils ont de vivre ensemble.

Ce à quoi François Clavairoly a répondu que les protestants œuvraient au vivre ensemble. Une manière de travailler à un futur grand récit ?

Pour le CLUB-ECEF

Ces déclarations confortent notre conviction que Engagement citoyen et Engagement fraternel sont des réponses primordiales au vivre ensemble. La convergence des valeurs entre République et Religions que nous avons démontrées, notamment concernant la fraternité, la solidarité, l'hospitalité... font sens pour convaincre chacun et l'orienter vers le partage et l'équité.

Pour faire société, il faut sans doute un grand récit. Peut-être le contenu de notre ouvrage « REPUBLIQUE et RELIGIONS – Des valeurs communes pour une fraternité partagée » pourrait contribuer à l'avènement de ce grand récit ? C'est avant tout un texte qui éclaire !



REJOIGNEZ-NOUS



Si vous ne l'avez déjà fait, consultez et parcourez notre site internet afin de comprendre les motivations du CLUB ECEF, découvrir ses travaux et connaître ses propositions d'actions. Vous mesurerez alors combien il est important, pour que tous nos efforts aboutissent concrètement pour une meilleure intégration de chacun dans la Nation, que ce soit au niveau national et au niveau territorial (mairie, préfecture, établissement d'enseignement), d'être nombreux à les relayer, à donner des avis, à trouver des points d'application.

Rejoignez-nous. Pour cela prenez contact avec nous.

Nous verrons ensemble le niveau d'implication le mieux adapté pour vous.

Adhérez

Contactez-nous

CLUB-ECEF - Neuilly-sur-Seine

Vous avez reçu ce message en tant que contributeur, soutien, correspondant, sympathisant... du CLUB-ECEF

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour une **rectification**, nous adresser un mail <u>contact@club-ecef.org</u> ou un courrier CLUB-ECEF 5bis Villa Emile Bergerat 92200 Neuilly sur Seine.

Pour vous **désinscrire** définitivement de cette newsletter,

veuillez cliquer sur " Me désinscrire"

Merci de ne pas répondre à ce message automatique d'envoi de la newsletter

Me désinscrire

^{Envoyé par} **§** sendinblue

© 2021 CLUB-ECEF